

Fiche action : ACTIONS des ENTREPRISES EXTERIEURES, PRESTATAIRES

Réception des informations transmises par le Donneur d'Ordre (DO) :

- Numéro d'accès annuel
- Feuillet VISITE PREALABLE ACCUEIL SECURITE et le plan d'accès au bâtiment B30 (Bureau des cartes d'établissement)
- Fiche action ENTREPRISES EXTERIEURES, PRESTATAIRES



L'EE remplit les formalités suivantes :

- Complétude du Feuillet VISITE PREALABLE à présenter à la visite préalable
- Déclaration des immatriculations de la flotte de l'EE (obligatoire avant le 31/01 de l'année N+1)
- Modification ou ajout d'immatriculation lors d'un changement de véhicule de la flotte (Du 31/01 au 30/11)

<https://forms.office.com/e/VGd3ymJYHG>

- Déclaration des salariés de l'Entreprise

<https://forms.office.com/e/2ydDvemXrE>



L'EE réalise l'accueil sécurité :

- Se présenter au bureau B30 BUREAU DES CARTES D'ETABLISSEMENT

Site de l'hôpital de BRABOIS (8h00- 9h30)
03 83 15 54 37

- Validation de la Visite préalable au bureau B30 BUREAU DES CARTES D'ETABLISSEMENT



Contact en cas de difficultés d'accès :

service.prevention.securite@chru-nancy.fr

